

LE REVENU GARANTI : UN PLAIDOYER EN FAVEUR DES FEMMES ET DE L'ÉGALITÉ DES SEXES

Présenté par : Tracy Smith-Carrier, M.T.S., PhD, OEEO, TSI Chloe Halpenny, M. Sc., M. Phil.

Au nom des membres de Plaidoyer en faveur du revenu garanti pour les femmes, y compris de Coalition Canada Actions revenu de base, du Réseau ontarien pour le revenu garanti, du Réseau canadien pour le revenu garanti et le Réseau canadien des jeunes pour le revenu garanti.

Octobre 2020

RÉSUMÉ

Les répercussions de la COVID-19 ne sont pas neutres. Par rapport à leurs homologues masculins, les femmes sont plus susceptibles d'assumer une part disproportionnée du travail non rémunéré et non reconnu qu'elles accomplissent comme dispensatrices de soins, de vivre dans la pauvreté, d'occuper un emploi précaire au salaire minimum, de recevoir moins de prestations de retraite et de moins bénéficier d'autres programmes d'assistance financière à participation, ainsi que de subir de la violence ou de la maltraitance fondée sur leur sexe. En outre, les femmes sont plus susceptibles que les hommes de posséder moins de biens, et d'avoir moins d'économies, des salaires plus bas et un revenu admissible plus faible. La COVID-19 a mis en évidence — et exacerbe — nombre de ces inégalités. Pour les femmes qui ont plusieurs identités marginalisées (par exemple, en raison de leur âge, de leur race, de leur classe sociale, de leur handicap, de leur orientation sexuelle, etc.), les effets du désavantage sont souvent aggravés, ce qui se traduit par une santé et des résultats sociaux et économiques plus précaires.

Un plan de relance économique solide doit reconnaître la vulnérabilité disproportionnée des femmes aux chocs financiers et sanitaires. Le moment est venu d'adopter un programme permanent de revenu de base afin de garantir que nul — et surtout pas les femmes — ne soit laissé pour compte. Un revenu de base universellement accessible et soumis à un contrôle des revenus augmenterait le pouvoir de négociation des femmes en matière d'emploi, faciliterait leur accès à des options en matière de logement et de garde d'enfants, leur offrirait une sécurité financière leur permettant de quitter une relation de violence et contribuerait à améliorer leur santé physique et psychologie. Il est essentiel qu'un revenu de base puisse être une politique explicitement féministe, soutenue par une analyse comparative entre les sexes (ACS+) et une perspective féministe intersectorielle.

Recommandation

- 1. D'ici janvier 2021, le gouvernement du Canada doit s'engager à remplacer toutes les prestations d'urgence existantes (par exemple, la Prestation canadienne de relance économique) par un revenu de base permanent pour tous les Canadiens qui en ont besoin. Ne remplaçant pas les services essentiels et les aides sociales, un revenu de base doit être fourni sans condition et à un niveau adéquat (par exemple, au moins au niveau du seuil de pauvreté) afin d'éliminer l'insécurité financière.**

INTRODUCTION

Malgré les progrès réalisés au Canada en matière d'égalité des sexes, des disparités subsistent, qui désavantagent les femmes de façon disproportionnée. Par rapport aux hommes, les femmes sont plus susceptibles :

- de supporter une part plus importante et disproportionnée du travail non rémunéré et non reconnu qu'elles accomplissent comme dispensatrices de soins¹;
- de vivre dans la pauvreté;²
- d'avoir des emplois précaires au salaire minimum;
- de recevoir moins de prestations de retraite et d'autres programmes d'assistance financière à participation³;
- de vivre de la violence liée à leur sexe⁴.

En plus de ces inégalités, les effets de la COVID-19 ont été genrés, touchant les femmes dans une plus grande mesure que les hommes :

- Sur le plan de la **santé, les responsables de** l'Organisation mondiale de la santé estiment que 70 % des prestataires de services sociaux et de services de santé dans le monde sont des femmes. Ces femmes représentent en grande partie les travailleurs de première ligne les plus exposés à ce virus mortel⁵. Depuis l'apparition de la COVID-19, les femmes ont également rapporté avoir une moins bonne santé mentale et un niveau de stress plus élevé que les hommes⁶.
- En ce qui concerne l'**emploi**, plus de la moitié (56 %) des femmes au Canada exerçaient leurs activités dans cinq domaines particuliers, que l'on appelle les « 5 C » (pour caring, clerical, catering, cashiering et cleaning en anglais), soit la prestation de soins, les emplois de bureau, les services de traiteur, les emplois de caissier et les travaux de nettoyage⁷. Étant donné qu'une grande partie des emplois à prédominance féminine se trouvent dans les secteurs du commerce et des services à bas salaires, les femmes ont perdu deux fois plus d'emplois que les hommes parmi la population en âge de travailler. De nombreuses autres femmes ont vu leurs heures de travail considérablement réduites pendant cette période⁸.
- La pandémie a intensifié la **division du travail sexospécifique**. En 1989, Arlie Hochschild⁹ a décrit le fardeau du « deuxième quart de travail » [traduction], selon lequel les femmes sont censées effectuer à la fois un travail rémunéré et un travail non rémunéré (tâches domestiques, affection et obligations familiales). De nos jours, de nombreuses mères ont également un « troisième quart de travail » à titre d'enseignantes ou d'éducatrices pour leurs enfants d'âge scolaire qui ont besoin d'un enseignement ou d'un tutorat à domicile.

Pour les femmes qui ont **plusieurs identités marginalisées** (par exemple, en raison de leur âge, de leur race, de leur classe sociale, de leur handicap, de leur orientation sexuelle, etc.), les effets du

¹ Neysmith, S., Baker-Collins, S. et M. Reitsma-Street. *Beyond caring labour to provisioning work*. Toronto : University of Toronto Press, 2012.

² Sekharan, V. 25 mars 2015. Infographic: Canadian Women in Poverty. *Homeless Hub*. <https://www.homelesshub.ca/blog/infographic-canadian-women-poverty>

³ Vosko, L. F. (éditrice). *Precarious employment: Understanding labour market insecurity in Canada*. Montréal : McGill-Queen's University Press, p. 43–66.

⁴ Gunraj, A. et J. Howard, Fondation canadienne des femmes. Why is the COVID-19 pandemic linked to more gender-based violence? <https://canadianwomen.org/blog/covid-19-pandemic-gender-based-violence>, 9 avril 2020.

⁵ Wright, T., National Observer. COVID-19 has greater impact on women advocates say. <https://www.nationalobserver.com/2020/04/10/news/covid-19-has-greater-impact-women-advocates-say>, 10 avril 2020.

⁶ Moyser, M., Statistique Canada. Différences entre les genres en matière de santé mentale durant la pandémie de COVID-19. 9 juillet 2020. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-28-0001/2020001/article/00047-fra.htm>

⁷ Moyser, M. Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe. 9 mars 2017. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-503-x/2015001/article/14694-fra.htm>

⁸ Wright, T., National Observer. COVID-19 has greater impact on women advocates say. <https://www.nationalobserver.com/2020/04/10/news/covid-19-has-greater-impact-women-advocates-say>, 10 avril 2020.

⁹ Hochschild, A. et A. *The second shift: Working parents and the revolution at home*. New York: Viking. 1989.

désavantage, avant et pendant la COVID-19, sont souvent aggravés, ce qui se traduit par une situation sanitaire, sociale et économique plus précaire.

La prévalence de la pauvreté est particulièrement élevée chez les femmes noires, autochtones et de couleur, les nouvelles arrivantes et les femmes handicapées¹⁰. En plus d'être féminisé, le travail de première ligne est également racialisé. En effet, près de 80 % des femmes travaillant comme aides dans les établissements de soins de longue durée à Montréal sont noires¹¹. Les inégalités systémiques actuelles augmentent la vulnérabilité des familles autochtones vivant dans les réserves en raison de logements surpeuplés et du manque d'eau propre pour se laver régulièrement les mains¹². Ainsi, les Autochtones, en particulier les femmes autochtones, sont plus exposés à la COVID-19 que les personnes d'autres races. Pour de nombreuses femmes, le statut de citoyenneté et l'expérience professionnelle constituent des obstacles majeurs à l'accès aux prestations fédérales existantes en cas d'urgence¹³.

Citons un récent rapport de la YWCA de Toronto : « Lorsqu'on les examine dans une perspective intersectorielle centrée sur le genre, il est évident que les communautés de femmes de la diversité au Canada sont exposées à une variété de risques pendant cette pandémie¹⁴ » [TRADUCTION]. La COVID-19 a mis en évidence et a exacerbé les inégalités existantes, en plus d'en créer de nouvelles. Lors de l'élaboration d'un plan de relance économique solide, il faut reconnaître la vulnérabilité disproportionnée des femmes aux chocs financiers et sanitaires. Le moment est venu d'adopter un programme permanent de revenu de base afin de garantir que nul — et surtout pas les femmes — ne soit laissé pour compte.

REVENU DE BASE

Un revenu de base est un paiement régulier effectué par l'entremise du système fiscal et visant à garantir à chacun la sécurité du revenu. Parmi les principes du revenu de base figurent les suivants :

- *Adéquation* — il fournit assez d'argent pour vivre
- *Autonomie* — il offre plus de choix à la population
- *Dignité* — il n'entraîne aucune stigmatisation
- *Égalité des chances* — il offre à tous des possibilités
- *Absence de condition* — il est offert sans condition
- *Universalité d'accès* — toute personne qui en a besoin l'obtient¹⁵

Un revenu de base garantit à chacun le droit à un niveau de vie suffisant.

RÉPERCUSSIONS D'UN REVENU DE BASE

Emploi

Ce revenu est offert comme une prestation adéquate, sans condition et individuelle. Un revenu de

¹⁰ Fondation canadienne des femmes. Les femmes et la pauvreté au Canada : les faits. <https://canadianwomen.org/fr/les-faits/pauvrete/>

¹¹ Bouka, A.A. et Y. Bouka, Options politiques. *Canada's COVID blindspots on race, immigration and labour*. <https://policyoptions.irpp.org/fr/magazines/may-2020/canadas-covid-19-blind-spots-on-race-immigration-and-labour>, 2020.

¹² Carling, A., et I. Mankani, Human Rights Watch. *Systemic inequities increase Covid-19 risk for Indigenous people in Canada*. <https://www.hrw.org/news/2020/06/09/systemic-inequities-increase-covid-19-risk-indigenous-people-canada>, 2020.

¹³ Lim, J., iPolitics. *A third of unemployed Canadians left out of EI and the CERB, analysis says*. <https://ipolitics.ca/2020/04/02/a-third-of-unemployed-canadians-left-out-of-ei-and-the-cerb-analysis-says>, 2 avril 2020.

¹⁴ Rezaee, J.R., YWCA Toronto. *An Intersectional Approach to COVID-19 She-Covery*.

<https://www.ywcatoronto.org/Assets/YWCA/Documents/An%20Intersectional%20Approach%20to%20COVID-19%20She-Covery.pdf>, 2020.

¹⁵ Réseau canadien pour le revenu garanti. *Le Revenu garanti que nous voulons*. https://www.basicincomecanada.org/le_revenu_garanti_que_nous_voulons, 2020.

base pourrait favoriser l'indépendance économique des femmes. Avec un revenu de base garanti, les femmes auraient accès à un plus grand éventail de grandes possibilités : poursuivre leurs études ou leur formation, créer une entreprise, rester à la maison pour élever une famille ou quitter un emploi toxique ou non sécuritaire.

Ainsi, un revenu de base permettrait aux femmes d'avoir :

- un plus grand pouvoir de négociation dans le domaine du travail¹⁶;
- une plus grande souplesse dans la détermination et la négociation de leurs heures de travail, avec des ressources pour payer les prestataires de services de garde d'enfants publics ou privés (par exemple, d'autres membres de la famille) au besoin; la reconnaissance de leur travail non rémunéré, « non pas comme une rémunération pour les soins qu'elles fournissent, mais comme un soutien universel pour ce travail, offrant à chacune une réelle occasion d'y participer¹⁷ » [TRADUCTION].

Cela est particulièrement pertinent dans le contexte de la COVID-19, l'accélération des avancées technologiques faisant courir aux femmes un risque particulier de pertes d'emploi causées par l'automatisation¹⁸.

Logement

Un revenu de base contribuerait à garantir l'accès des femmes à des options de logement adéquates et leur donnerait les moyens financiers d'améliorer leurs conditions de logement. Les femmes auraient une plus grande possibilité de choisir un logement pour mieux répondre aux besoins de leur famille, notamment sur le plan du nombre de pièces et de la superficie, d'élargir leur choix quant au quartier (y compris les quartiers qui sont perçus comme étant plus sécuritaires) et de trouver un logement plus sûr à proximité de commodités importantes¹⁹.

Violence conjugale par un partenaire intime

La violence entre partenaires intimes est en augmentation depuis le début de la pandémie de COVID-19. L'accès au financement est l'un des facteurs les plus importants permettant de à une femme de déterminer si elle reste dans une relation de violence ou si elle quitte cette relation. Un revenu de base offrirait plus de choix aux femmes qui fuient la violence de leur partenaire intime, ainsi qu'une aide pour choisir un quartier d'habitation qui garantirait à leur famille l'accès à la sécurité²⁰.

Santé et bien-être

Le revenu est le plus important déterminant de la santé : son absence entraîne une multitude d'effets éfastes sur la santé²¹. D'importantes recherches démontrent qu'il a un lien étroit avec les résultats sur la santé des mères et des enfants. L'attribution d'un revenu de base, véritable porte de sortie de la pauvreté, permettrait invariablement d'améliorer la santé et le bien-être de la mère et de son enfant.

En outre, on s'attend à ce que l'assurance d'une stabilité des revenus se traduise par des améliorations pour les femmes, sur les plans de la santé mentale ainsi que de la sécurité alimentaire.

¹⁶ Zelleke, A. « Feminist political theory and the argument for an unconditional basic income. » *Policy and Politics* 39, n° 1 (2011) : p. 27–42. 9

¹⁷ Baker, J. « All things considered, should feminists embrace basic income? ». *Basic Income Studies* 3, n° 3 (2008) : p. 4. 9

¹⁸ Statistique Canada. L'automatisation des tâches professionnelles pourrait toucher davantage les femmes que les hommes. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/200924/dq200924e-fra.htm>, 2020.

¹⁹ Smith-Carrier, T. et S. Benbow. « Access to a basic income: Exploring a matricentric feminist approach to poverty alleviation for mothers in Ontario. » *Journal of the Motherhood Initiative: Matricentric Feminism* 10, n°1-2 (2019) : p. 45-58.

²⁰ Smith-Carrier, T. et S. Benbow. « Access to a basic income: Exploring a matricentric feminist approach to poverty alleviation for mothers in Ontario. » *Journal of the Motherhood Initiative: Matricentric Feminism* 10, n°1-2 (2019) : p. 45-58.

²¹ Raphael, D. *Poverty in Canada: Implications for health and quality of life*. Toronto: Canadian Scholars' Press, 2011.

LE COÛT D'UN REVENU DE BASE

Le Canada est un pays riche, et, pourtant, la part de ses dépenses en santé et de ses transferts de revenus est relativement faible. En fait, les dépenses sociales publiques totales du Canada en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) sont parmi les plus faibles de celles des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), soit 17,3 %, par rapport à 28 % pour le Danemark et à 31,2 % pour la France en 2018²².

Plutôt que d'affecter des fonds au secteur alimentaire caritatif ou à l'aide d'urgence, des aides qui ne s'attaquent pas de manière importante à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire²³, si on mettait en place un revenu de base, cela représenterait un **investissement** précieux dans les **personnes**, pour s'attaquer directement à l'insécurité financière et à ses conséquences néfastes.

La capacité du gouvernement à réagir rapidement au lendemain de cette pandémie démontre que nous pouvons agir avec célérité pour assurer un avenir prospère à tous. La Prestation canadienne d'urgence (PCU) et la Prestation canadienne de relance économique (PCRE) offrent un soutien essentiel aux personnes et à leur famille. Ces programmes constituent une plateforme utile pour le lancement d'un programme permanent qui assurera la sécurité et la stabilité nécessaires après la pandémie de COVID-19.

Les gens se comportent différemment s'ils savent que l'aide au revenu qu'ils peuvent recevoir n'est que temporaire. Grâce à un revenu de base permanent, les personnes, et en particulier les femmes, seront mieux équipées pour prendre des décisions importantes qui ont des répercussions à long terme pour leur famille et pour elles-mêmes. Elles peuvent choisir de retourner à l'école, de créer une entreprise ou de trouver de nouvelles occasions d'emploi.

Les récents calculs de coûts effectués par le Réseau canadien pour le revenu garanti²⁴ ainsi que par le directeur parlementaire du budget²⁵ fournissent des points de repère utiles en ce qui concerne le coût d'un revenu de base. Le coût de l'attribution d'un revenu de base dépendra de la générosité du programme et de ses liens avec les programmes existants de soutien du revenu, mais, surtout, les coûts liés au fait de NE PAS AVOIR de revenu de base sont énormes. Nous ne pouvons pas nous permettre d'affronter en permanence les symptômes de l'insécurité du revenu²⁶. Nous devons nous attaquer à ses causes profondes, notamment celles liées aux crises économiques et sanitaires, aux mauvaises conditions économiques et à la précarité de notre marché du travail.

Le Canada est le seul pays du G7 à ne pas appliquer d'impôts sur la fortune, les dons ou les héritages de ses citoyens. C'est aussi le pays du G7 qui a le taux d'imposition le plus bas des sociétés riches, et un pays qui impose les revenus des salaires à un taux plus élevé que les revenus provenant de gains en capital et de dividendes. Le système fiscal actuel offre une foule d'avantages aux personnes se situant dans le quintile supérieur de la fourchette des revenus; il est peut-être temps d'envisager de passer à un système plus progressif²⁷. Ces changements sont un moyen de contribuer aux fonds nécessaires au soutien de l'attribution d'un revenu de base suffisant. Les économies associées à l'élimination des programmes provinciaux d'aide sociale devraient également être examinées.

²² Banting, K., Forget, E. et H. Segal. *A federal Basic Income within the Post COVID-19 Economic Recovery Plan*. https://rsc-src.ca/sites/default/files/FBI%20PB_EN.pdf, 2020.

²³ Smith-Carrier, T. (2020). Charity isn't just, or always charitable: « Exploring charitable and justice models of social support. » *Journal of Human Rights and Social Work* 5, no 3 2020 :p. 157-163.

²⁴ Pasma, S. et S. Regehr, Réseau canadien pour le revenu garanti. Revenu de base : options stratégiques pour le Canada. https://www.basicincomcanada.org/revenu_de_base, 2020.

²⁵ Ammar, N., Busby, C. et S.M. Ahmed, Bureau du directeur parlementaire du budget. *Estimation des coûts liés à un revenu de base garanti pendant la pandémie de COVID-19*. https://www.pbo-dpb.gc.ca/web/default/files/Documents/Reports/RP-2021-014-M/RP-2021-014-M_fr.pdf

²⁶ Canada sans pauvreté. *The Cost of Poverty*. <https://cwp-csp.ca/poverty/the-cost-of-poverty>, non daté.

²⁷ Macdonald, D., Centre canadien de politiques alternatives. Born to win: Wealth concentration in Canada since 1999. <https://www.policyalternatives.ca/publications/reports/born-win>, 2018.

RECHERCHE ET PREUVES

L'ensemble des recherches démontrant les avantages d'un revenu de base (aussi appelé revenus des citoyens, revenus annuels garantis, etc.) est considérable. Les projets pilotes et les expériences en matière de revenu de base montrent régulièrement des résultats favorables, notamment des améliorations de la santé physique et mentale des personnes, des gains positifs en matière de travail et d'études ainsi que la croissance économique²⁸. Au Canada, les résultats de l'étude Mincome au Manitoba ont indiqué une diminution de 8,5 % du taux d'hospitalisation sur une période de seulement trois ans du projet pilote²⁹.

Il est important de noter qu'il n'y a pas de preuves qui soutiennent l'argument de la dissuasion de travailler. Il n'a pas été démontré que les personnes percevant un revenu de base participent moins au marché du travail parce qu'elles reçoivent une prestation de revenu. De modestes diminutions, dans les quelques cas où elles ont été constatées, sont largement liées au fait que les personnes prennent des congés pour améliorer leur scolarité et leur formation ou pour mieux s'occuper de leur famille³⁰.

RECOMMANDATION

1. D'ici janvier 2021, le gouvernement du Canada doit s'engager à remplacer toutes les prestations d'urgence existantes (par exemple, la Prestation canadienne de la relance économique) pour tous les Canadiens qui en ont besoin.

Il faut fournir un revenu de base ne remplaçant pas les services essentiels et les aides sociales, et ce, sans condition et à un niveau adéquat (par exemple, il doit égaler ou excéder le seuil de pauvreté) afin d'éliminer l'insécurité financière.

CONCLUSION

Un revenu garanti n'est pas destiné à remplacer les services essentiels et les aides sociales comme le logement et les services de garde. Il s'agit plutôt d'une méthode efficace, juste et fondée sur des éléments probants pour engendrer la sécurité financière et s'attaquer directement à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire. Un revenu de base offrirait également aux femmes davantage de choix et de possibilités dans de nombreux domaines importants de leur vie. En tant que tel, il représente un important pas en avant dans la poursuite de l'égalité des sexes, ainsi qu'une politique opportune à la lumière de l'approche féministe de ce gouvernement en matière de politiques publiques.

²⁸ Smith-Carrier, T. A. et S. Green. « Another low road to basic income? Mapping a pragmatic model for adopting a basic income in Canada. » *Basic Income Studies* 12, n°2, 2017 : p. 1-25. 0

²⁹ Forget, E. « The town with no poverty: The health effects of a Canadian guaranteed annual income field experiment. » *Canadian Public Policy* 37, n°3 2011 : p. 283-305.

³⁰ Gilbert, R., Murphy, N. A., Stepka, A., Barrett, M. et D. Worku. « Would a basic income guarantee reduce the motivation to work? An analysis of labor responses in 16 trial programs. » *Basic Income Studies* 13, n° 2 : 2018.